

Et revoilà la régie

À la faveur du retournement de situation à la CUGN, qui ne contractera pas avec la Connex pour la ligne 2 des transports urbains, le Collectif nancéien pour une régie publique sort du bois. Ceux qui militent depuis longtemps pour une régie des transports et leur gratuité, n'ont jamais vraiment lâché l'affaire.

Sauf que cette fois, l'histoire leur donne un peu raison : « Après deux ans d'appel d'offres inutiles, coûteux et trois prolongations successives dont une illégale de la convention passée avec la Connex, André Rossinot en arrive à conclure que nous avons raison ».

Dans sa lettre ouverte le collectif pose de vraies questions, notamment à propos de la relance d'un nouvel appel d'offres :

« Comment peut-on espérer que d'autres candidats se présenteront, là où ils ont renoncé la première fois ? On revient à la case départ en sortant les investissements de la délégation de service public, mais le fonctionnement en délégation n'est pas moins coûteux », prétend le collectif, qui conteste l'adage selon lequel « le privé ferait toujours mieux que le public ».

Certes, le transport est un métier particulier que les collectivités maîtrisent mal, mais au tarif ou Veolia entendait traiter le marché, la question de la régie n'est peut-être plus si incongrue... C'est en tout cas la position du collectif, qui ne manquera pas de venir semer le doute au cours des débats ce soir en plénière du Grand Nancy.

Pascal SALCIARINI